

**Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du  
LUNDI 9 DÉCEMBRE 2019**

**L'an deux mil DIX-NEUF, le LUNDI 9 DÉCEMBRE, à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GARDRAT, Maire.**  
**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12**  
**Nombre de membres présents : 12**  
**Date de convocation : le 28 NOVEMBRE 2019**

**Etaient présents** : Jean-Jacques GARDRAT, Serge RENAULT, Sophie BOULAY, Gérard PLATON, Sandra FRAIN, Christophe CAJAT, Christine CHARREAU, Joël HALLAY, Claudine LENOIR, Agnès SURGENT, Jean-Noël THIBAUT et Bruno VUITTENEZ.

**Absents excusés** : /

**Absents** : /

**Pouvoirs** : /

Madame **Sandra FRAIN** a été nommée secrétaire de séance.

**0- Approbation du précédent compte-rendu de séance**

Le compte-rendu de la séance du 4 novembre 2019, qui a été transmis à tous les conseillers municipaux, n'appelle de leur part aucune observation. Le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

**1-Décision modificative budgétaire n°3/2019-Budget général**

Afin d'intégrer en section d'investissement les dépenses liées aux travaux réalisés en régie par le personnel communal des Services Techniques, et d'opérer diverses écritures comptables spécifiques, il est nécessaire de prévoir par Décision Modificative les crédits budgétaires pour enregistrer les écritures comptables réglementaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter la décision modificative budgétaire n° 3/2019 comme suit concernant le Budget Principal 2019 :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT-DÉPENSES</b>		<b>DÉPENSES</b>
<b>023 (OS)</b>	<b>Virement à la Section d'Investissement</b>	+ 6.156,24 €
<b>TOTAL</b>		<b>+ 6.156,24 €</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT-RECETTES</b>		<b>RECETTES</b>
<b>722 (042)</b>	<b>Immobilisations Corporelles-Intégration des Travaux en régie</b>	+6.156,24 €
<b>TOTAL</b>		<b>+ 6.156,24 €</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT-DÉPENSES</b>		<b>DÉPENSES</b>
<b>21311(040)</b>	<b>Constructions-Hôtel de Ville MAIRIE (Travaux de rénovation d'un bureau de permanence)</b>	+ 6.156,24 €
<b>10223</b>	<b>Taxe aménagement TLE (Rembt d'un trop perçu par la Commune)</b>	+ 65€
<b>2151</b>	<b>Réseaux de voirie</b>	-65 €
<b>21534</b>	<b>Réseaux électrification-Eclairage Public (Réintégration des frais d'études-Audit et diagnostic des installations du réseau d'éclairage public réalisé en 2017 Cabinet NOCTABENE)</b>	+ 4.247,17 €
<b>TOTAL</b>		<b>+10.403,41 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT-RECETTES</b>		<b>RECETTES</b>
<b>021 (OS)</b>	<b>Virement de la Section de Fonctionnement</b>	+6.156,24 €
<b>2031</b>	<b>Immos Incorporelles -Frais d'études-(Sortie des frais d'études pour réintégration à l'imputation définitive suite à réalisation de travaux sur le réseau d'éclairage public)</b>	+ 4.247,17 €
<b>TOTAL</b>		<b>+10.403,41 €</b>

## **2-Point sur les travaux de Restructuration-Réhabilitation de la Halle et du RDC de la Mairie**

Monsieur le Maire rend compte de l'état d'avancement des travaux de restructuration-réhabilitation de la Halle et du rez-de-chaussée de la Mairie.

Après un retard de démarrage du chantier lié aux opérations de désamiantage-déplombage, désormais le chantier accumule plusieurs semaines de retard en raison de délais de fabrication et d'approvisionnement très longs pour les menuiseries extérieures. Les dernières menuiseries extérieures ne pourront être posées que début janvier 2020. Les entreprises de second œuvre (plâtrerie, électricité, plomberie, chauffage...) ne peuvent pas intervenir tant que le bâtiment n'est pas hors d'eau et totalement fermé. La date d'achèvement des travaux a dû être repoussée à la mi-février 2020.

Quelques ajustements ou modifications en cours de chantier ont été nécessaires, nécessitant la conclusion d'avenants de travaux supplémentaires.

## **3 -Renouvellement contrat mise à disposition d'un véhicule publicitaire**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune dispose depuis 3 ans d'une mise à disposition d'un véhicule publicitaire (Kangoo ZE électrique). Le contrat arrivant à échéance, le loueur, la Sté TRAFIC Communication offre différentes possibilités à la Commune : renouvellement de l'opération de location gratuite, rachat du véhicule ou restitution pure et simple.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de renouveler l'opération avec le véhicule actuel pour une nouvelle période de mise à disposition de 3 ans. Pour les annonceurs, le coût des encarts publicitaires sera minoré.

La Commune conservera également son emplacement publicitaire sur le véhicule, il pourra être modifié et actualisé.

## **4 - Demande de subvention Tour du Loir-et-Cher 2020**

Comme chaque année, le 61<sup>ème</sup> Tour du Loir-et-Cher traversera la Commune le Vendredi 17 Avril 2020. L'association organisatrice sollicite une subvention de la Commune pour assurer le soutien de cette épreuve sportive (0,12 € par habitant).

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de fonctionnement de 169,20€ à l'Association Tour du Loir-et-Cher (0,12 € x 1.410 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019).

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2020.

## **5- Renouvellement adhésion Office du Tourisme de Vendôme**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la Commune à l'Office de Tourisme de Vendôme-Territoires Vendômois et de choisir la formule d'adhésion complète « Pack Privilèges » pour l'année 2020, au tarif de 145 €.

Ces crédits seront inscrits à l'article 65888 du budget principal 2020.

## **6-Compte-rendu des décisions prises par le Maire**

Le Maire, considérant les délibérations du Conseil Municipal du 8 avril 2014 et du 11 septembre 2017, lui déléguant certaines attributions prévues par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, rend compte au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises ci-après :

2019/64	5 novembre	Renouvellement d'une concession cimetièrre pour une durée de 30 ans.
2019/65	12 novembre	Décision de refus du Droit de Préemption Urbain pour un bien sis 4 et 6 rue du Marché
2019/66	14 novembre	Décision de refus du Droit de Préemption Urbain pour un bien sis, 27 rue Prillieux et 8 rue du Champ de Foire

2019/67	15 novembre	Contrat pour la fourniture du gaz de la piscine avec la Sté TOTAL Direct Energie pour une durée de 36 mois.
2019/68	15 novembre	Conclusion avenant n°1 au Lot 4 Menuiseries Intérieures avec l'entreprise MONDOUBLEAU MENUISERIE pour un montant de plus-value +5.144 € H.T. soit +6.172,80 € T.T.C. MAPA Travaux Restructuration-Réhabilitation Halle de la Mairie
2019/69	22 novembre	Décision de refus du Droit de Prémption Urbain pour un bien sis 7, rue du Patis – rue du Pont de l'Horloge
2019/70	22 novembre	Contrat de location d'un photocopieur multifonctions TOSHIBA e-Studio 4515 AC pour le secrétariat de la Mairie, avec la Sté LIXXBAIL
2019/71	22 novembre	Contrat de maintenance du photocopieur multifonctions TOSHIBA e-studio 4515 AC destiné au secrétariat de la Mairie avec la Sté TOSHIBA-BUSINESS REPRO CENTRE
2019/72	2 décembre	Attribution case columbarium pour une durée de 25 ans

## AFFAIRES DIVERSES

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide d'instaurer la redevance pour occupation du domaine public par les chantiers sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz et d'en fixer son mode calcul conformément au décret n°2015-334 du 25 mars 2015.

Madame CHARREAU fait savoir que dans le cadre de l'opération de réaménagement du Parc Consigny, une réunion publique sera organisée avec le CAUE 41 le 4 février 2020 à 18 H 30 à la Maison Consigny, afin de présenter les réflexions et les aménagements proposés qui seront réalisés sous forme d'ateliers participatifs. Début mars 2020, un atelier participatif avec un intervenant extérieur aura lieu pour la fabrication de mobilier urbain écologique à base matériaux d'origine végétale.

## QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est posée.

-Dates à retenir :

- Mardi 17 décembre à 19 H : concert de l'école de musique - Grange de St-Agil
- Vendredi 20 décembre 14H30 réunion de la Commission des Travaux-RDV au Chemin Vert
- Vendredi 17 janvier 2020 : Vœux de la Municipalité aux habitants
- Lundi 20 janvier 2020 à 20 H : prochain Conseil Municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.

**Le Maire**  
**Jean-Jacques GARDRAT**